Extrait du CGT ARLES

https://www.cgtarles.fr/spip.php?article131

« Un bateau français pour Gaza » : Sabotages et obstructions intolérables

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 8 juillet 2011

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

L'État d'Israël tente d'imposer sa loi en Méditerranée

En violation flagrante avec la législation européenne sur le droit de circulation et de navigation, le gouvernement grec a recouru à la force pour empêcher « la flottille de la liberté II » d'appareiller vers les cotes palestiniennes. Ainsi avec la complicité des dirigeants du quartet (Etats unis, Union européenne, Russie, Nations unies), l'Etat d'Israël tente d'imposer sa loi en Méditerranée, encourageant un acte criminel avec le sabotage pour 2 bateaux transportant de l'aide humanitaire pour Gaza. Cet épisode peu glorieux montre une fois encore qu'il existe deux poids, deux mesures quand il est question de violation du droit des peuples. En s'inscrivant dans la campagne « un bateau pour Gaza », la CGT soutient l'initiative qui vise à briser le blocus, non seulement parce que le siège de Gaza crée une situation humanitaire insupportable pour les Palestiniens, mais aussi parce qu'il fait obstruction à leur Droit à décider de leur destin collectif et nie leur souveraineté sur leurs propres côtes et territoires.

Des rassemblements sont prévus dans plusieurs ville de France. Une conférence de presse sera organisée à Marseille sur le Vieux Port

En savoir plus sur l'actualité, au jour le jour , de l'opération "un bateau pour Gaza"

Copyright © CGT ARLES